

Economie | Pierre Massy, président de la CCI Haute-Vienne : « La concession de l'A 147 n'effraie plus personne »



Le projet d'autoroute A 147 entre Limoges et Poitiers était au centre d'une réunion, mercredi soir, à la Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer (DGITM). Objectif : étudier la possibilité de créer une autoroute concédée de 100 km qui relierait la Haute-Vienne à la Vienne. Ce projet est porté depuis deux ans et demi par Pierre Massy au travers de l'Association A147 Grand Ouest.

L'idée de relier Limoges à Poitiers par une autoroute qui serait concédée a franchi une étape supplémentaire, hier soir, lors de cette réunion au Ministère des Transports en présence du Secrétaire d'État Jean-Baptiste Djebbari, d'Alain Rousset, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine, de son Directeur général des Services François Poupard, des deux présidents de CCI concernés à savoir Pierre Massy pour la Haute-Vienne et Claude Lafond pour la Vienne et de conseillers ministériels spécialisés dans l'aménagement d'infrastructures routières. Le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) avait remis, la veille, un rapport de 80 pages sur ce projet qui a pris forme après l'enterrement du projet de LGV Limoges-Poitiers. Dans ce rapport, il est tout d'abord réaffirmé la nécessité d'aménager la 2X2 voies de 6km entre Couzeix et Nieul, à la sortie de Limoges, prévue dans cadre du Contrat de plan État-Région (2015-2020). Il est également indiqué que le reste des travaux ferait l'objet d'une concession. « Pour Alain Rousset, il n'y a pas d'autre solution que de faire une autoroute, il est prêt à mettre un peu plus d'argent sur la table pour gagner du temps, il faut que les collectivités locales en mettent plus également escompte Pierre Massy. Aujourd'hui, la concession n'effraie plus personne, il reste à tester la capacité des concessionnaires à monter au financement pour savoir combien ils sont prêts à mettre. Certes, il n'a pas été décidé de lancer la concession car le dossier n'a pas encore été suffisamment étudié, le rapport étant remis la veille au soir. Jean-Baptiste Djebbari et Alain Rousset veulent que le dossier avance vite, les nouvelles sont donc encourageantes. Je ne pensais pas qu'on signerait la convention hier mais le dossier n'est pas du tout planté, il reste au cœur des préoccupations. »

La tarification à l'étude

Pierre Massy a donc bon espoir de voir aboutir ce dossier, même si de nombreux points sont loin d'être entérinés. Les contraintes, notamment techniques, pour l'aménagement de cette autoroute sont fortes et la question de la tarification loin d'être tranchée, même si un tarif de 14 à 15 centimes du km pour les voitures semble une

hypothèse envisageable. Six simulations ont été présentées, ce qui est une avancée importante, car le tarif conditionnera la fréquentation de ce nouvel axe et la rentabilité d'un tel équipement dont la construction atteindrait 800 millions d'euros. « Je suis positif, j'aimerais que cela avance plus vite assure le président consulaire, l'analyse est en cours depuis seulement sept à huit mois, c'est déjà rapide pour un dossier aussi important. Tout le monde est conscient qu'il faut que la décision soit prise car il n'y a pas de plan B en dehors du modèle concédé.» En fonction de celle-ci, Il faudra encore patienter dix à douze ans pour que les premiers automobilistes empruntent cette A147.

Les municipales en point de mire

L'échéance des municipales en mars et des régionales dans un an et demi pourrait accélérer la prise de décision. Dans l'optique du prochain rendez-vous électoral, le président de la CCI de la Haute-Vienne remettra un livre blanc à tous les candidats à la Mairie de Limoges et à la Communauté Urbaine. Il comprendra des « suggestions économiques, basiques et matérialistes » élaborées par la Chambre consulaire comme celle qui concerne ses deux centres de formation. « Notre école d'ingénieurs en informatique forme 650 jeunes, dont certains viennent de l'étranger, elle est basée rue Sainte-Anne, au sud de Limoges, dans un immeuble datant des années 70 précise Pierre Massy. La seconde école, au nord de la ville, forme aux métiers du service, du commerce et de l'immobilier. Nous souhaiterions les transférer sur le site de la Caserne Marceau qui occupe huit hectares en construisant un bâtiment dans la cour centrale. Nous avons déjà 70% du financement, Émile-Roger Lombertie, le maire de Limoges, est favorable à notre projet. Je ne vois pas quel candidat pourrait refuser le transfert d'une école dans ce quartier. » Nul doute que ses propositions interpellent les candidats qui ne manqueront pas de disserter sur l'A 147... sauf si la décision tombe d'ici là.

Corinne Merigaud

Crédit Photo : Corinne Méri­gaud

Publié sur aqui.fr le 19/12/2019

[Url de cet article](#)